



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

de

L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION

Exercice 2018

Dans un contexte de changement climatique et de menace accrue sur la biodiversité, l'organisation de la gestion de l'eau est un enjeu capital pour notre territoire.

L'Office de l'eau Réunion et le Département de La Réunion, auquel il est rattaché, sont à ce titre au cœur de l'action, en lien très étroit avec le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion.

Depuis 2015, l'Office a consacré 15,5 millions d'euros pour l'amélioration de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Ces financements ont bénéficié en grande partie aux collectivités territoriales sur plusieurs projets, notamment la création de 7 unités de potabilisation, l'aménagement de 54 kilomètres de canalisations d'eau domestique et de 15 kilomètres de tuyaux d'assainissement.

Le **développement des services d'eau** nécessite par ailleurs une coordination de l'ensemble des opérateurs, dont les communautés d'agglomération, qui récupéreront la gestion de l'eau au 1^{er} janvier 2020.

Nos financements sont donc bâtis **autour d'un programme pluriannuel d'intervention du bassin** comprenant plusieurs financeurs : l'Union européenne, l'Etat, la solidarité interbassins portée par l'Agence française pour la biodiversité, la Région Réunion, et bien évidemment la contribution financière des usagers de l'eau qui reste majoritaire au travers de la tarification des services d'eau et d'assainissement.

Enfin, car la population est le premier et principal acteur de cette politique de gestion globale de l'eau, il est essentiel qu'elle s'approprie ces enjeux vitaux, à travers tous les moyens permettant une communication claire et précise sur ces défis : internet, réseaux sociaux, animation - médiation scientifique.

L'Office de l'eau s'inscrit également dans une vision d'analyse et prospective qui exige une évaluation des quantités de ressources mobilisables, par rapport à l'inéluctable montée du niveau de l'océan, et aux probables évolutions des phénomènes météorologiques ; il en est de même du maintien de **la biodiversité notamment aquatique** : les interactions entre les bassins versants et l'océan constituent de véritables enjeux pour La Réunion, à l'instar des récifs coralliens ou des espèces amphihalines comme les bichiques.

Le présent rapport permet de donner une visibilité globale de l'action de l'Office de l'eau sur le territoire. Il donne à lire une ambition et une action résolument tournées vers l'avenir, dans un esprit de partage et de mise en cohérence de l'action publique, **pour optimiser la gestion durable des ressources aquatiques**.



Cyrille Melchior

Président du Conseil départemental de La Réunion

SOMMAIRE

1.	DAVANTAGE ARTICULER LES PROGRAMMATIONS D' ACTIONS.....	5
1.1.	LE PROGRAMME PLURIANNUEL D' INTERVENTION DU BASSIN	5
1.2.	LES REDEVANCES D' UTILISATION DE L' EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	6
1.3.	LES AIDES FINANCIERES	7
1.3.1.	Les aides engagées à 31%.....	7
1.3.2.	98% des aides aux autorités organisatrices des services publics d'eau et d' assainissement	8
1.3.3.	L' eau domestique constitue le principal bénéficiaire des aides financières	8
2.	EAU, NATURE ET TERRITOIRES.....	9
2.1.	EVALUER L' ETAT DES MASSES D' EAU POUR ORIENTER LES ACTIONS.....	9
2.1.1.	Préparer la révision du SDAGE	9
2.1.2.	L' état des masses d' eau	9
2.2.	CARACTERISER LA BIODIVERSITE AQUATIQUE	10
2.2.1.	L' impact des espèces envahissantes.....	10
2.2.2.	L' état biologique des milieux aquatiques.....	11
2.2.3.	L' état chimique des milieux aquatiques	11
2.3.	IDENTIFIER LES RESERVES D' EAU.....	12
2.3.1.	Modéliser le ruissellement.....	12
2.3.2.	Modéliser les écoulements en rivière	12
2.3.3.	Modéliser l' infiltration	13
2.3.4.	Caractériser les aquifères littoraux.....	13
2.3.5.	L' hydrologie en 2018.....	13
2.4.	LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS D' EAU ET D' ASSAINISSEMENT	14
2.4.1.	Plan eau DOM et ingénierie de programmation	14
2.4.2.	Mutualiser la connaissance pour améliorer l' action	15
2.4.3.	La priorité de la qualité de l' eau domestique	16
2.4.4.	Veiller à l' efficacité du traitement des eaux usées	16
2.4.5.	Le diagnostic des systèmes d' assainissement non collectif	16
3.	ETRE CONNECTE AUX TERRITOIRES.....	17
3.1.	LA RELATION AVEC LES USAGERS ET LES PARTENAIRES.....	17
3.1.1.	Améliorer la disponibilité des services de l' Office.....	17
3.1.2.	L' Office est sur les réseaux sociaux	18
3.2.	LES PRODUITS DE COMMUNICATION.....	18
3.3.	LES INTERVENTIONS	19
3.4.	LES SYSTEMES D' INFORMATION.....	19
3.4.1.	Le site institutionnel.....	19
3.4.2.	Le portail des données sur l' eau de La Réunion.....	19
3.4.3.	La formation sur l' eau en ligne	20
4.	CONCILIER TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL.....	20
4.1.	ORGANISER LES ECHANGES ENTRE COLLABORATEURS	20
4.2.	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT PERSONNEL.....	21
4.2.1.	Améliorer les compétences	21
4.2.2.	Cultiver la convivialité	21
4.3.	OPTIMISER LES TEMPS DE TRAVAIL ET DE LA VIE PRIVEE	21
4.4.	L' AMELIORATION CONSTANTE DES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	22

1. DAVANTAGE ARTICULER LES PROGRAMMATIONS D' ACTIONS

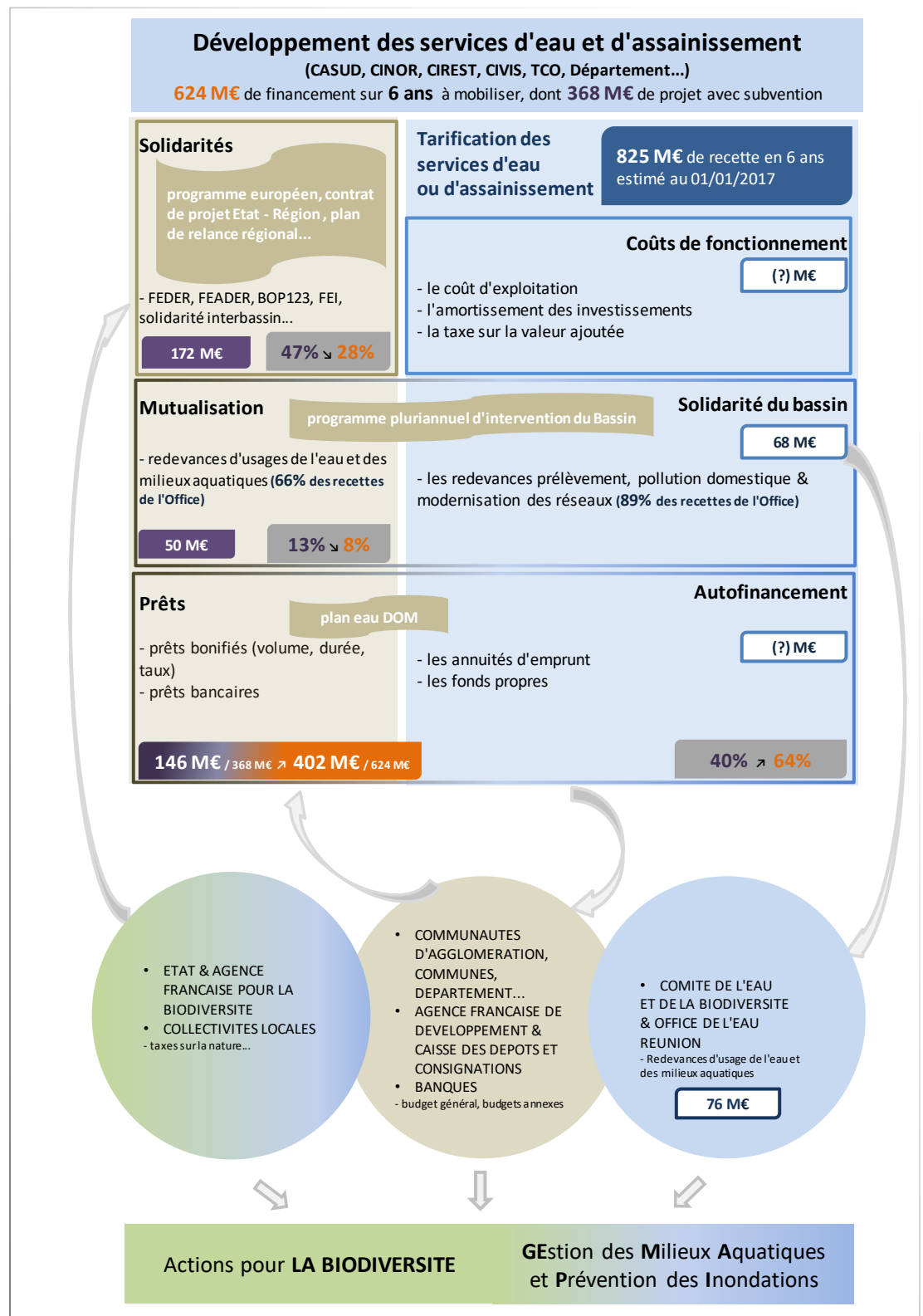
1.1. Le programme pluriannuel d'intervention du bassin

La gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques est de plus en plus liée aux politiques publiques de la prévention des inondations, notamment dans le traitement du ruissellement des eaux de pluie, et de la préservation de la biodiversité.

Les besoins d'investissement pour développer les services d'eau et d'assainissement sont estimés à **± 624 millions d'euros sur une période de 6 ans.**

La part des subventions de l'Union européenne, de l'Etat, de l'Agence française pour la biodiversité et des collectivités de La Réunion est de l'ordre de 172 millions d'euros sur le cycle 2014-2020.

Le financement mutualisé apporté par le programme pluriannuel d'intervention du bassin est stabilisé à 50 millions d'euros.



Le montant d'autofinancement à mobiliser par les autorités organisatrices des services d'eau et d'assainissement est compris entre 146 millions d'euros et 402 millions d'euros.

A mi-parcours de l'exécution du programme pluriannuel d'intervention du bassin sur la période 2016 - 2021, celui-ci est engagé à hauteur de **36,5%**.

Programme pluriannuel d'intervention du bassin sur la période 2016 – 2021, au 31 décembre 2018.

Objectif		Montant prévisionnel		Montant engagé		Reste à engager
Rétablir et préserver les fonctionnalités des milieux aquatiques	Aide financière	3,32M€ 100%	11,82M€ 100%	0,25M€ 7,5%	4,23M€ 36%	7,59M€ 64%
	Maîtrise d'ouvrage Office	8,50M€ 100%		3,98M€ 47%		
Préserver durablement la ressource en eau	Aide financière	11,83M€ 100%	15,93 M€ 100%	3,71M€ 31%	5,63 M€ 35%	10,30M€ 65%
	Maîtrise d'ouvrage Office	4,10M€ 100%		1,92M€ 47%		
Satisfaire durablement à tous les usages de l'eau	Aide financière	13,84M€ 100%	15,24 M€ 100%	9,09M€ 66%	9,75 M€ 64%	5,49M€ 36%
	Maîtrise d'ouvrage Office	1,40M€ 100%		0,66M€ 47%		
Lutter contre les pollutions	Aide financière	15,98M€ 100%	18,58 M€ 100%	1,97M€ 12%	3,19 M€ 17%	15,39M€ 83%
	Maîtrise d'ouvrage Office	2,60M€ 100%		1,22M€ 47%		
Promouvoir les enjeux de l'eau pour leur appropriation par tous	Aide financière	4,83M€ 100%	14,13 M€ 100%	0,44M€ 9%	4,80M€ 34%	9,33M€ 66%
	Maîtrise d'ouvrage Office	9,30M€ 100%		4,36M€ 47%		
Total	Aide financière	49,81M€ 100%	75,71M€ 100%	15,46M€ 31%	27,61M€ 36,5%	48,10M€ 63,5%
	Maîtrise d'ouvrage Office	25,90M€ 100%		12,15M€ 47%		

Les aides financières apportées par le programme pluriannuel du bassin soutiennent très majoritairement le développement des services publics d'eau et d'assainissement ; aussi une meilleure efficacité du cadre d'intervention a-t-elle été pensée, en termes de réévaluation des taux, d'incitation à se préoccuper du bon état des masses d'eau, en particulier dans le contexte de changement climatique, d'exhaustivité des objectifs éligibles, et de simplification de la procédure d'accès aux aides financières, en coordination avec les autres programmes de cofinancement, tels que le Plan Eau DOM, les programmes opérationnels européens, la solidarité interbassins...

La connaissance consistant à suivre l'évolution des réserves d'eau mobilisables, ainsi que l'état des masses d'eau et de la biodiversité aquatique, est produite essentiellement avec des partenaires, comme la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, les bureaux d'étude, les organismes de recherche, les observatoires.

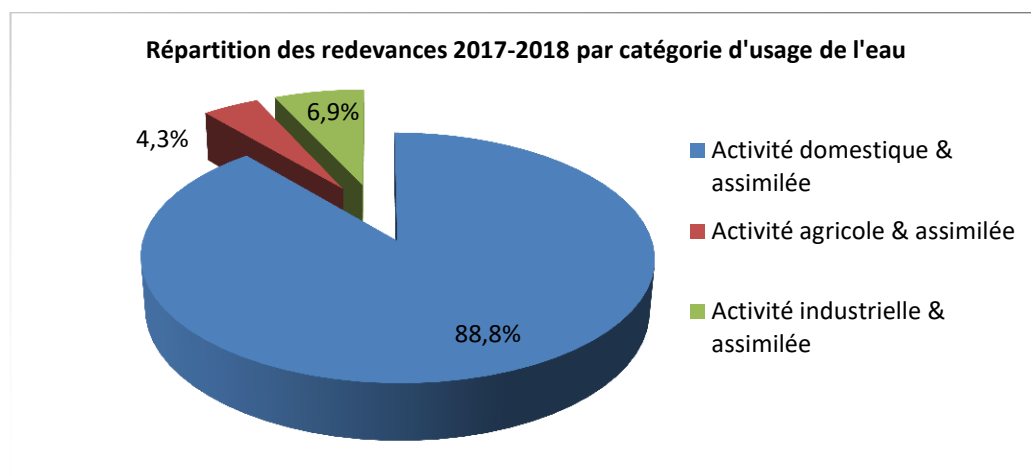
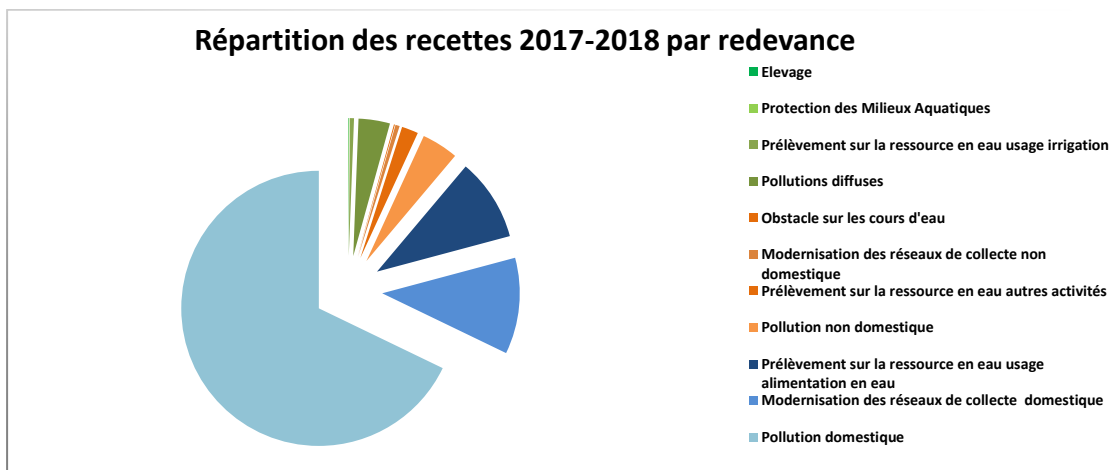
L'Office mène aussi de nombreuses actions qui contribuent à la formation, à la sensibilisation et à l'éducation pour une utilisation optimale de l'eau et pour la valorisation des solutions fondées sur la nature.

1.2. Les redevances d'utilisation de l'eau et des milieux aquatiques

La quasi-totalité des ressources financières du programme pluriannuel d'intervention du bassin provient des redevances d'utilisation de l'eau et des milieux aquatiques.

Redevance	Recettes	
Elevage	6 790,83 €	0,1%
Protection des milieux aquatiques	8 680,20 €	0,1%
Obstacle sur les cours d'eau	12 930,00 €	0,1%
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine non domestique	55 557,10 €	0,5%
Pollutions diffuses	416 577,43 €	3,7%
Pollution de l'eau d'origine non domestique	485 645,67 €	4,3%
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine domestique	1 277 799,44 €	11,3%
Prélèvement sur la ressource en eau pour tout usage	1 367 348,98 €	12,1%
Pollution de l'eau d'origine domestique	7 661 988,94 €	67,8%
Total	11 293 318,59 €	100,0%

La redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique constitue plus des **deux tiers des recettes**, déduction à faire des **351.758 euros** de frais de recouvrement directs servis aux exploitants de service d'eau.

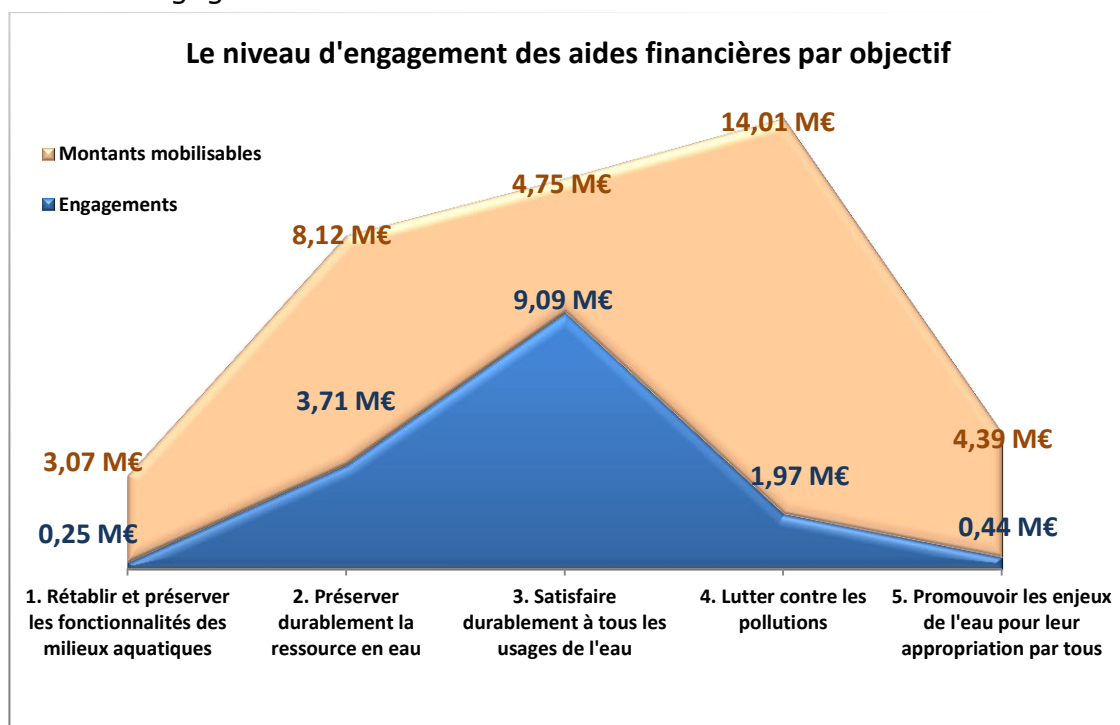


Sur les **11,3 millions d'euros** de redevances, rattachées à l'exercice 2017 et perçues par l'Office de l'eau en 2017-2018, **10 millions d'euros** proviennent directement de la facture d'eau des abonnés des services publics d'eau et d'assainissement.

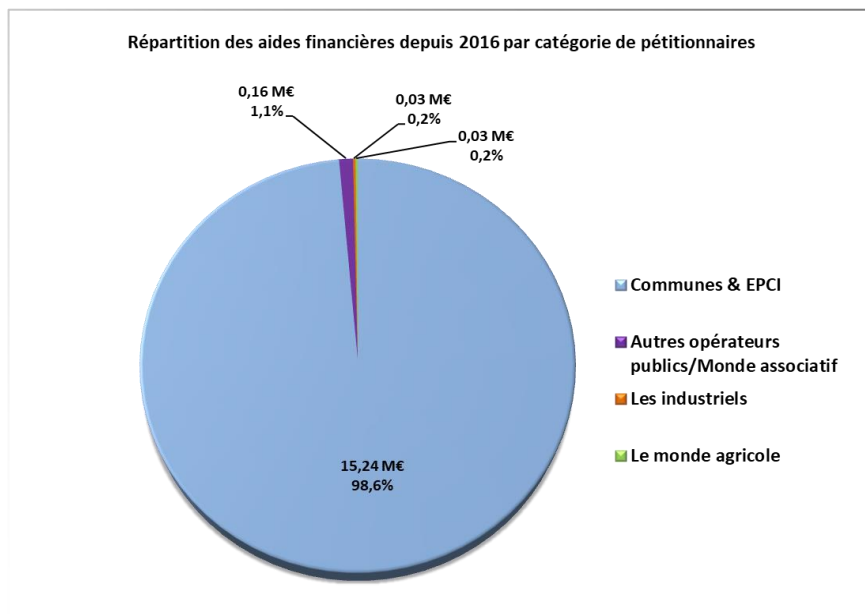
1.3. Les aides financières

1.3.1. Les aides engagées à 31%

Au 31 décembre 2018, **15,5 millions d'euros** de subvention ont été engagés, soit **31%** des enveloppes d'aide financière.



1.3.2. 98% des aides aux autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement

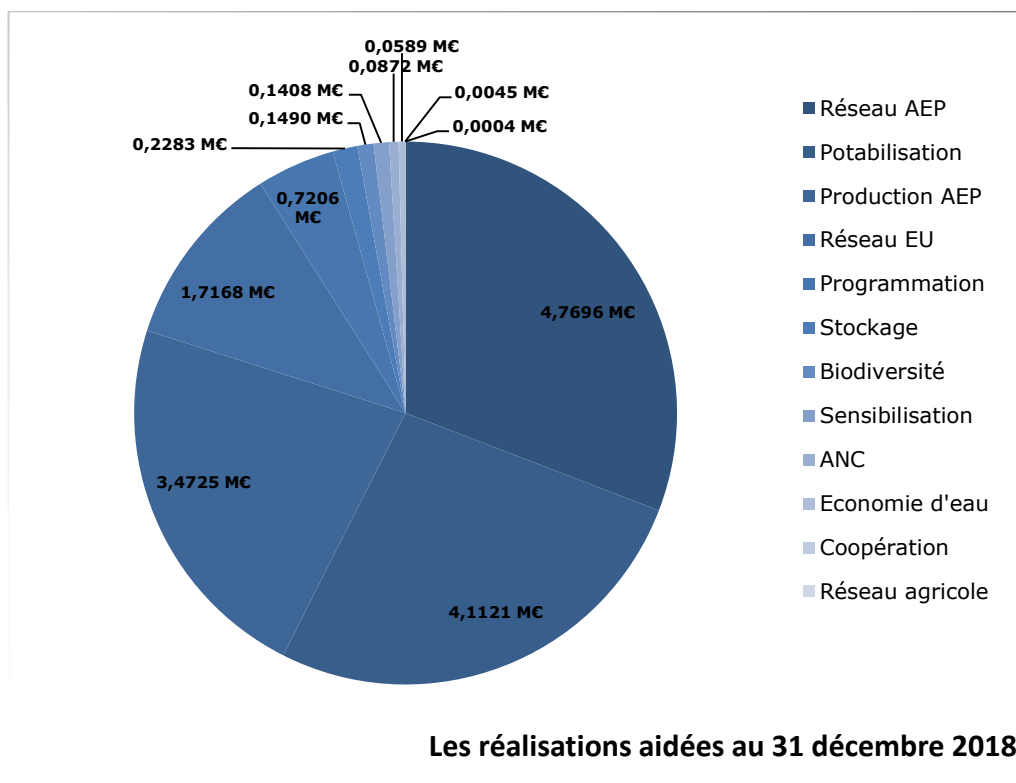


Depuis le début de ce cycle de programmation, les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement apparaissent comme les principaux bénéficiaires des aides financières servies par l'Office de l'eau, que ce soit en nombre de projets subventionnés ou en volume financier : Elles cristallisent plus de 98% des financements.

Les **15,5 millions d'euros** engagés correspondent à la mise en œuvre de 62 millions d'euros de travaux et d'études dont 49,2 millions d'euros de dépenses éligibles.

1.3.3. L'eau domestique constitue le principal bénéficiaire des aides financières

Le taux moyen d'intervention financière de l'Office représente **31% des dépenses éligibles** et un quart du coût de projet.



Plus de 81% des aides financières ont permis aux services publics d'eau de répondre aux enjeux de sécurisation de l'alimentation en eau et d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée dans les territoires.

5 millions d'euros ont été consacrés au renouvellement et à la création de 54.000 mètres de canalisation d'eau domestique, représentant 20 millions d'euros de travaux ;

7 unités de potabilisation desservant 10.384 abonnés ont été cofinancées à hauteur de 4,1 millions d'euros, pour 12,9 millions d'euros de coût total ;

La production d'eau domestique a pu croître grâce aux 3,5 millions d'euros d'aide financière qui ont contribué aux 12,4 millions d'euros de travaux d'équipement ;

18 opérations de création ou de réhabilitation de système collectif d'assainissement, concernant notamment 15.000 mètres de canalisation, ont été réalisées pour un coût total de 9,5 millions d'euros, dont 1,7 millions d'euros de financement du programme pluriannuel d'intervention du bassin ;

Le transfert des compétences de l'eau et des milieux aquatiques a été accompagné pour 4 intercommunalités à hauteur de 440.000 euros.

2. EAU, NATURE ET TERRITOIRES

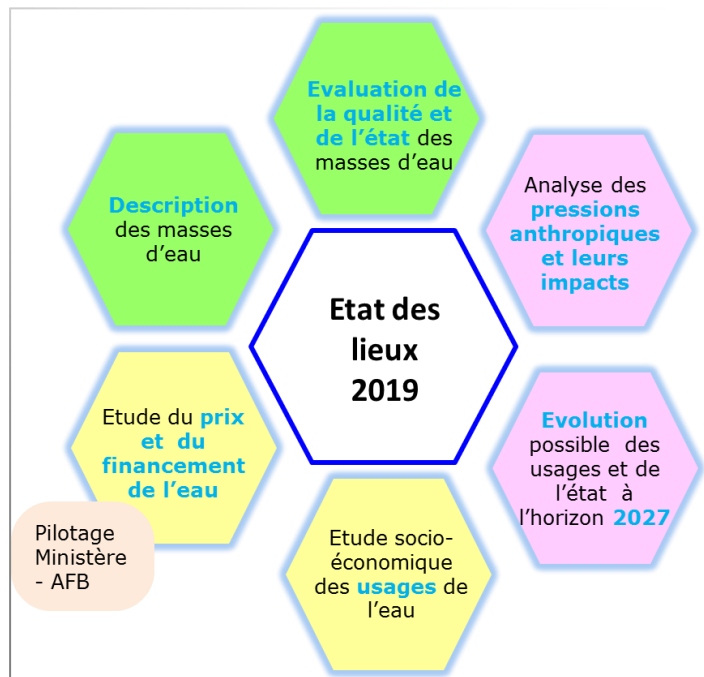
2.1. Evaluer l'état des masses d'eau pour orienter les actions

2.1.1. Préparer la révision du SDAGE

A mi-parcours du plan de gestion 2016-2021 des masses d'eau de La Réunion, en vertu de la directive cadre sur l'eau, plusieurs chantiers sont enclenchés afin d'orienter la programmation des actions à mettre en œuvre en 2022-2027.

La réalisation de l'état des lieux 2019 dans le bassin, exercice préparatoire de la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) permet de mettre en relief les caractéristiques des eaux, et de leur état, ainsi que les principales causes de leur dégradation.

Cette évaluation est organisée pour le compte du Comité de l'eau et de la biodiversité, conjointement par la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, et l'Office de l'eau Réunion.



La révision du SDAGE, en lien avec celle du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), donne lieu à plusieurs mises à disposition du public, afin de recueillir ses observations. La première séquence se déroule entre novembre 2018 et mai 2019 et porte sur les « questions importantes », enjeux prioritaires de la gestion de l'eau à La Réunion.

Les préoccupations concernent ainsi la préservation de la qualité de l'eau que nous utilisons, la durabilité des réserves naturelle d'eau, la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques, l'organisation de la gestion de l'eau pour développer La Réunion, l'adaptation aux effets du changement climatique et la prévention des risques d'inondation.

A fin 2018, un demi-millier de personnes avaient répondu au questionnaire en ligne.

2.1.2. L'état des masses d'eau

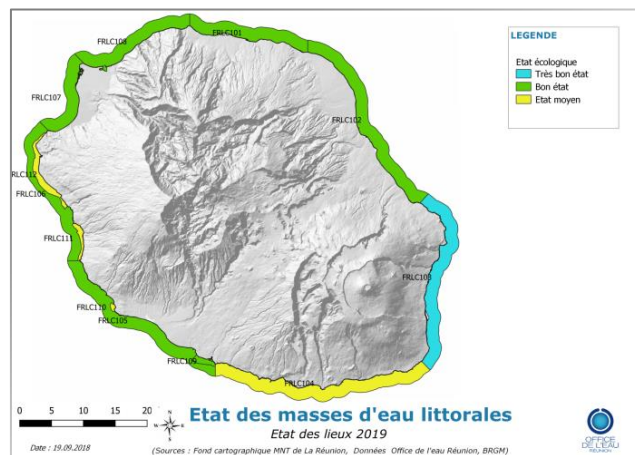
L'évaluation de l'état des masses d'eau et des milieux aquatiques met en exergue à ce stade :

- Une qualité des rivières marquée par des perturbations liées à la continuité écologique, notamment en ce qui concerne le compartiment des poissons ;
- Une bonne qualité du Grand Etang, mais des déséquilibres écologiques observés sur les étangs de Saint-Paul et du Gol, avec pour conséquences un état respectivement moyen et mauvais de ces écosystèmes ;
- Des ressources en eau souterraine en bon état quantitatif et chimique à l'exception des masses d'eau sur le littoral du nord et de l'ouest, entre Sainte-Marie et Pierrefonds. Des déficits quantitatifs et des risques de salinisation y sont relevés, avec une contrainte en nitrate localisée à quelques secteurs;

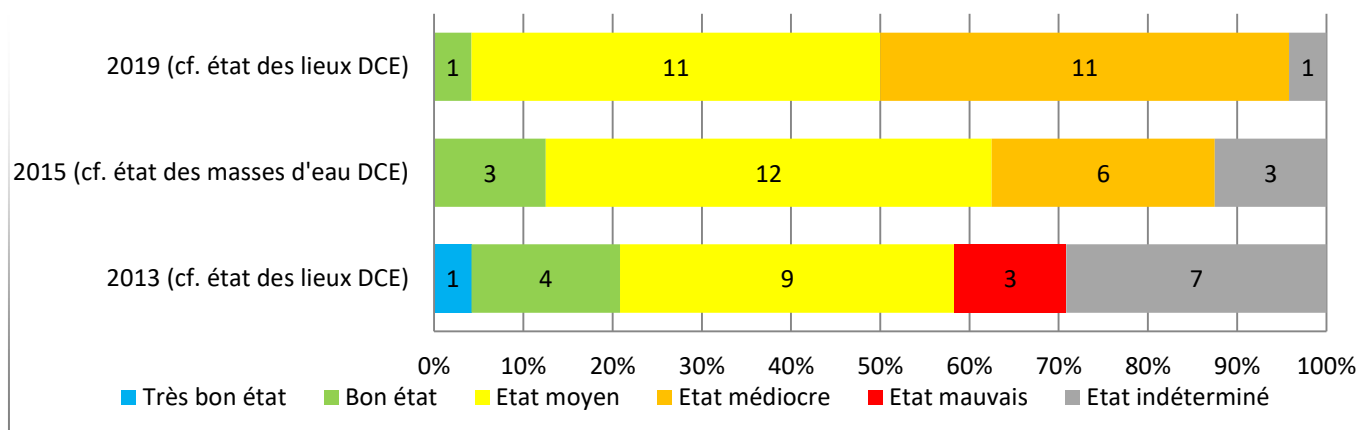


- Des eaux littorales en bon état dans leur ensemble, même si la vitalité corallienne est insuffisante dans les lagons de Saint-Gilles, Saint-Leu et Etang-Salé ; ce qui place ces masses d'eau récifales en état moyen.

Par ailleurs, la présence de matière organique et des apports anthropiques impactent la masse d'eau de Saint-Joseph.



Evolution de l'état des 24 masses d'eau « rivière » de La Réunion.



La mise à jour de l'état des masses d'eau s'appuie sur le partage avec les acteurs de bassin : Gestionnaires, services de l'Etat et établissements nationaux, universités et bureaux d'études...

2.2. Caractériser la biodiversité aquatique

2.2.1. L'impact des espèces envahissantes

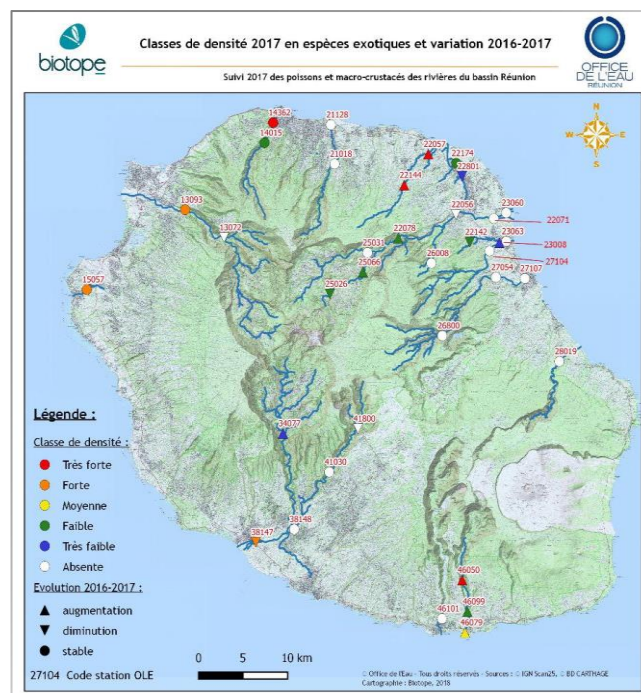
Le caractère insulaire du territoire réunionnais influe fortement sur les enjeux de la préservation de sa biodiversité.

Dans un tel espace fermé, la prédominance des espèces faunistiques et floristiques invasives constitue un risque à maîtriser sans délai.

L'évaluation de l'état biologique des cours d'eau révèle fréquemment la présence d'espèces exotiques utilisées en aquariophilie comme le guppy ou les crevettes Red Cherry. Certains cours d'eau sont ainsi particulièrement concernés : rivières Saint-Denis, Sainte-Suzanne, Langevin, des Galets et la Ravine Saint-Gilles.



Neocaridina heteropoda
ou crevette Red Cherry.



2.2.2. L'état biologique des milieux aquatiques

L'amélioration de la connaissance sur les poissons et les crustacés, majoritairement amphihalins, permet d'orienter les dispositifs à mettre en œuvre pour assurer leur pérennité d'espèce.

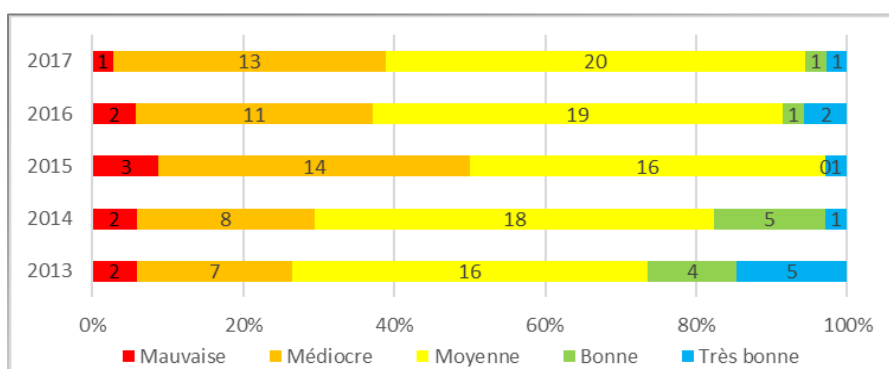
Les travaux menés en 2018 sous l'égide du Comité de l'eau et de la biodiversité ont montré la nécessité de renforcer la lutte contre le braconnage, d'accompagner les actions de restauration des habitats et de la continuité écologique, de reconnaître le caractère amphihalin des espèces réunionnaises dans la réglementation nationale, de structurer les filières de pêche traditionnelle, de sensibiliser tous les acteurs à la vulnérabilité des milieux aquatiques et de poursuivre l'acquisition de données sur la biologie des espèces.

A ce sujet, les données acquises depuis les années 2000 sur la structure des populations de poisson révèlent qu'un suivi régulier des recrutements en juvéniles est indispensable à la compréhension des densités piscicoles présentes dans les cours d'eau.

Ces données témoignent également d'un besoin d'approfondissement des indices biologiques, et notamment piscicole, afin de tenir compte de la géomorphologie du territoire et des habitats spécifiques préférés par les espèces peuplant les cours d'eau.

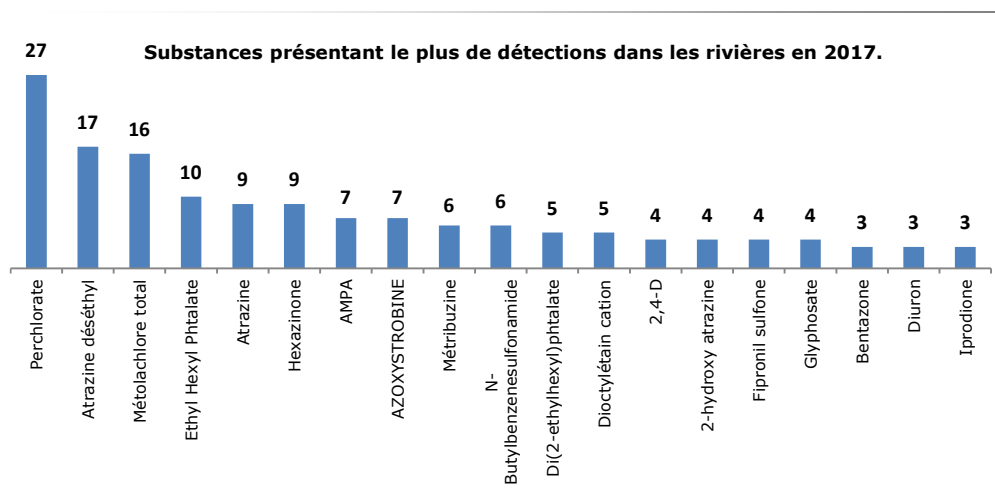
En 2017, environ 40% des stations de suivi montrent un état biologique mauvais ou médiocre, 50% sont dans un état jugé moyen et seulement 10% présente un bon ou un très bon état biologique. Ces résultats caractérisent une qualité piscicole 2017 stable par rapport à celle de 2016, en amélioration par rapport à 2015, mais inférieure à celles relevées en 2013 et 2014.

Evolution 2013-2017 des classes de qualité piscicole selon l'IRP v1.

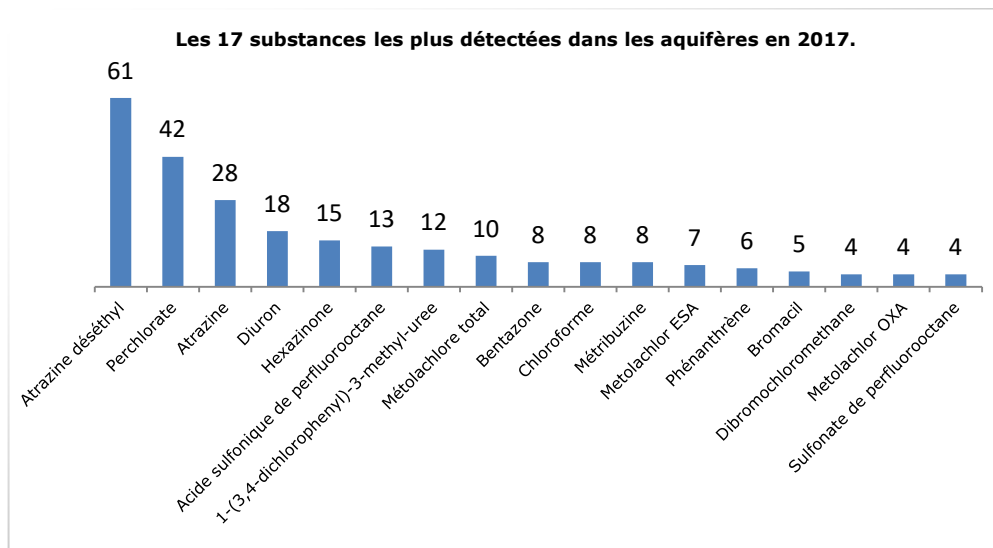


2.2.3. L'état chimique des milieux aquatiques

Sur le volet chimique, des contaminations récurrentes d'origine urbaine ou agricole sont mises en évidence sur les zones aval de plusieurs bassins versants et dans les nappes d'eau souterraine.



Les aquifères de la région est, la Grande Rivière Saint-Jean en aval du Quartier Français, la Rivière Sainte-Suzanne au radier Niagara et la Rivière des Roches restent particulièrement touchés par la présence de micropolluants, notamment des pesticides.



Certaines contaminations tiennent de l'utilisation ancienne de pesticides, comme l'atrazine et le diuron... D'autres molécules sont mises en évidence du fait d'un effort de recherche accru ; la présence de perchlorate est ainsi mise en exergue dès 2017 sur plusieurs sites.

Il y a aussi à anticiper la capacité des récifs coralliens à résister face aux pressions anthropiques, éventuellement accentuées par les changements climatiques ; pour cela, le continuum Terre-Mer est à appréhender dans son ensemble et de manière pluridisciplinaire afin de coordonner les actions d'acteurs multiples dans ce domaine. Des actions ont été engagées en 2018 afin d'évaluer les flux d'eau et de substances dissoutes, issus des ravines.

2.3. Identifier les réserves d'eau

2.3.1. Modéliser le ruissellement

Les bassins versants des 13 rivières pérennes de La Réunion couvrent 1 000 km² sur les 2 500 km² de superficie du département. La surface restante est drainée par des ravines caractérisées par des écoulements intermittents.

Le réseau de surveillance en cours d'eau de l'Office couvre 45% de la surface des rivières pérennes, avec 22 stations de mesure en continu. La ressource en eau superficielle correspondante est estimée à 1.6 milliards de mètres cube par an.

Les indicateurs quantitatifs des masses d'eau superficielles sont en cours de révision afin de préciser les incertitudes associées et les variables statistiques de référence. Pour cela, les données de débit sont mises à jour et plus particulièrement les lois de transformation des hauteurs d'eau en débits. A ce jour, 13 des 22 sites de station de mesure sont traités.

2.3.2. Modéliser les écoulements en rivière

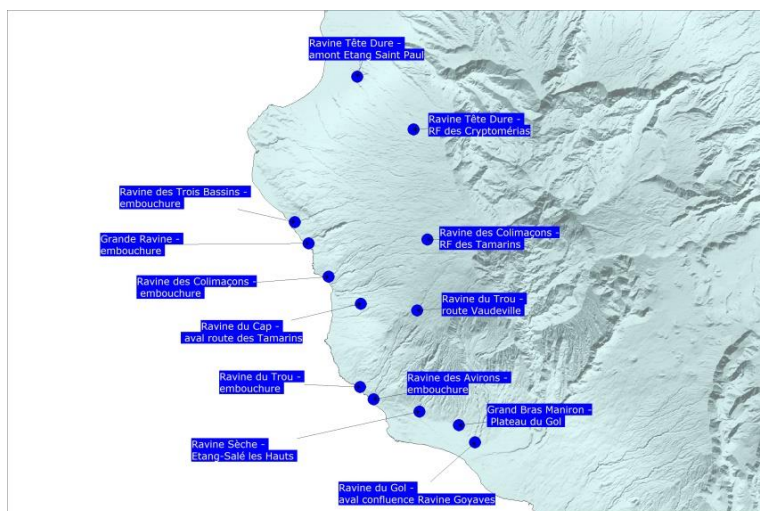
Le projet de recherche et développement MEDIVI (MEsure des Débits par Imagerie Vidéo) consiste à améliorer la connaissance du cycle de l'eau sur plusieurs bassins versants majeurs actuellement dépourvus de site de mesure. Une première station de mesure a été installée en octobre 2018 sur la partie amont de la Rivière des Galets.

Les techniques usuelles (radar de surface, capteur de pression, ...) sont limitées pour caractériser le cycle hydrologique entier dans les contextes de cours d'eau en tresse et à fond mobile. Sur la base des résultats de l'étude INTRACRUE (2009-2014), MEDIVI vise le développement d'un réseau opérationnel à partir de l'imagerie. Une station de mesure est installée en octobre 2018 sur la partie amont de la Rivière des Galets, prise d'eau du basculement ILO. Les sites de Fleurs jaunes et Rivière des Pluies sont envisagés en 2019.

2.3.3. Modéliser l'infiltration

La détermination des volumes ruisselés sur la planète ouest fait l'objet d'un réseau dédié depuis fin 2017 dans le but (i) d'étudier la relation pluie-débit et les coefficients de ruissellement et (ii) d'évaluer la ressource superficielle potentiellement exploitable sur la planète ouest, en lien avec des secteurs stratégiques des hauts identifiés par le Département.

Aux secteurs d'intérêt départemental (Mon Repos/Bel Air dans les hauts de Saint-Paul, La Chaloupe et Le Plate dans les hauts de Saint-Leu), l'expertise contribue à la caractérisation hydrologique amont-aval de Saint-Paul jusqu'au bassin versant du Plateau du Gol.



2.3.4. Caractériser les aquifères littoraux

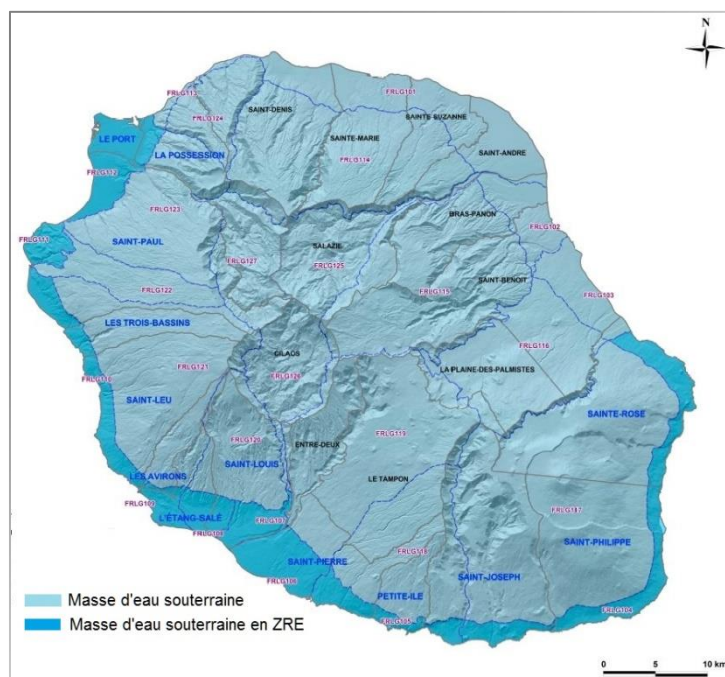
L'évaluation de la ressource en eau souterraine s'appuie sur un réseau de mesures piézométriques de 44 stations. Les modélisations des principaux aquifères permettent d'évaluer un volume moyen stocké dans les masses d'eau souterraine de 3 milliards de mètre cube par an.

Les intrusions salines marquent particulièrement les aquifères des régions ouest et sud.

Neuf masses d'eau souterraine réparties sur le littoral de 13 communes sont classées en zone de répartition des eaux, ZRE, conséquence d'un déséquilibre entre la ressource et les prélèvements existants.

Le classement en ZRE impose un ajustement des prélèvements supérieurs ou égaux à 8 m³ par heure dans les eaux souterraines, les eaux de surface et leurs nappes d'accompagnement.

- FRLG104 : formations volcaniques du littoral de La Fournaise
- FRLG105 : formations volcaniques du littoral de Petite-Île – Saint-Pierre
- FRLG106 : formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de Pierrefonds – Saint-Pierre
- FRLG107 : formations volcaniques et volcano-sédimentaires littorales des Cocos
- FRLG108 : formations volcaniques et volcano-sédimentaires littorales du Gol
- FRLG109 : formations volcaniques et sédimentaires du littoral de l'Etang-Salé
- FRLG110 : formations volcaniques et sédimentaires du littoral de la Planète Ouest
- FRLG111 : formations aquitardes des brèches de Saint-Gilles
- FRLG112 : formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de l'étang Saint- Paul – Plaine des Galets



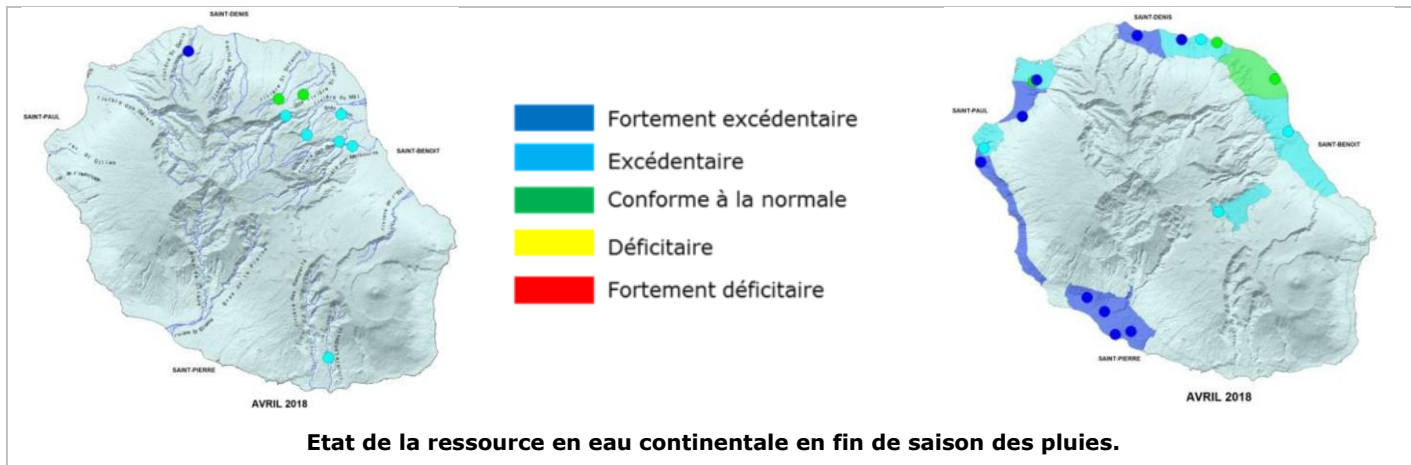
Localisation de la zone de répartition des eaux à La Réunion.

2.3.5. L'hydrologie en 2018

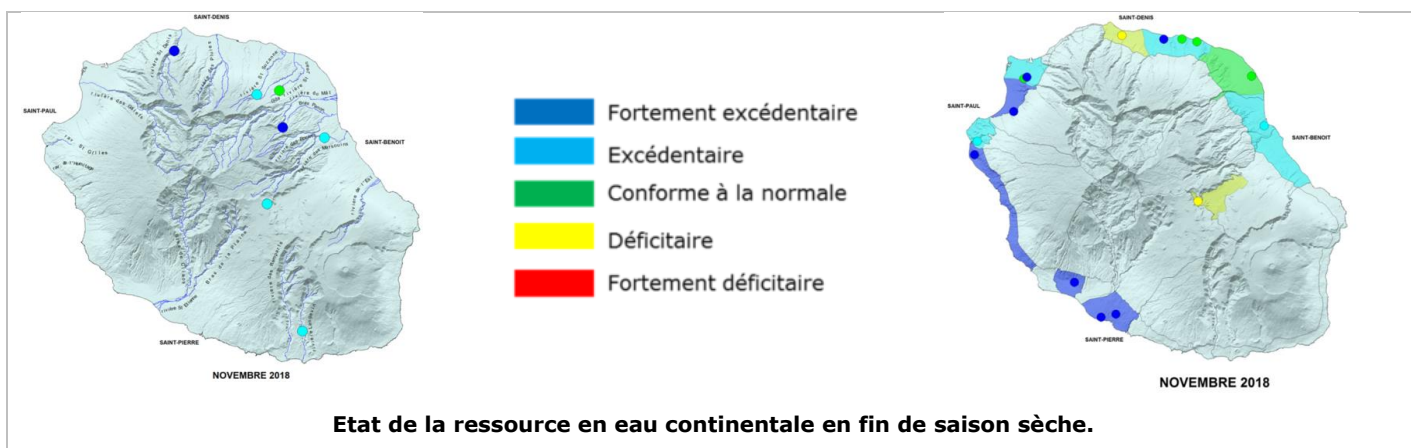
Du point de vue quantitatif, l'année 2018 est marquée par une saison de hautes eaux excédentaire après 8 années consécutives de recharge insuffisante de la ressource en eau.

La période des hautes eaux 2017-2018 a démarré dès le début de 2018 avec le passage du cyclone tropical AVA et s'est achevée tardivement le 24 avril 2018 après le passage de la forte tempête

tropicale FAKIR. La régularité des pluies sur les mois de janvier, mars et avril 2018 améliore nettement l'état de la ressource en eau continentale.



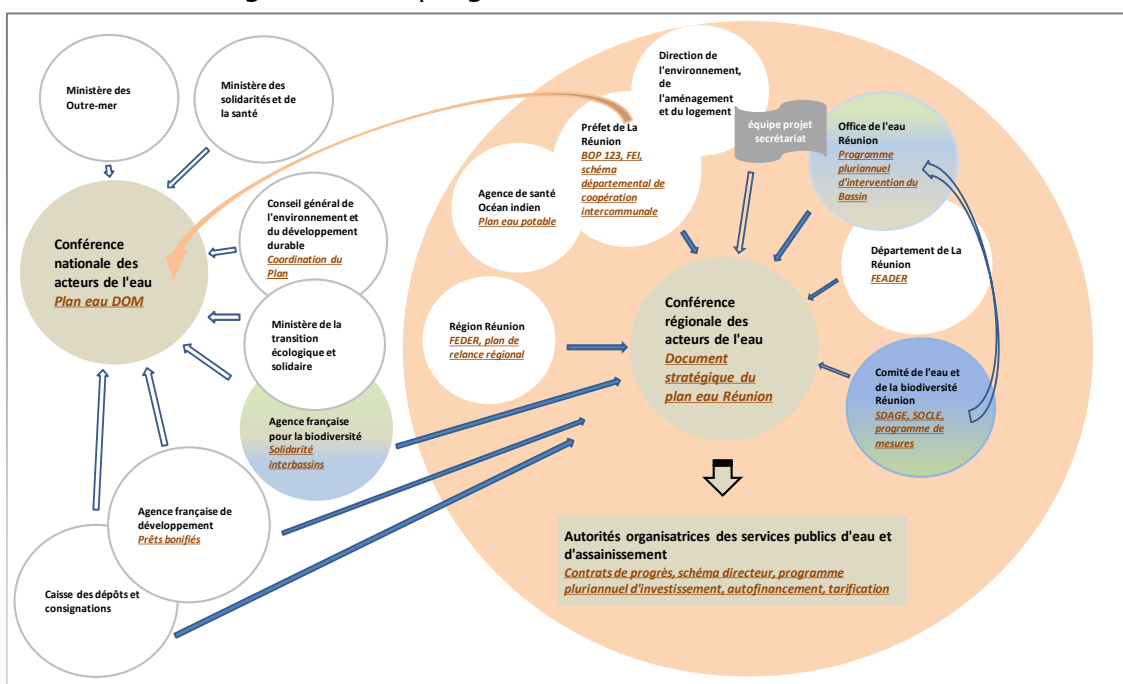
La période de basses eaux, de mai à novembre 2018, est marquée par des précipitations fortement déficitaires en août 2018 et excédentaires à fortement excédentaires entre octobre et novembre 2018.



2.4. Le développement des services publics d'eau et d'assainissement

2.4.1. Plan eau DOM et ingénierie de programmation

L'Office a intégré les préconisations du *Plan Eau DOM*, dans les actions qu'il organise pour aider les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement, en termes de formation, d'ingénierie de programmation des travaux et d'équipement, et de financement.



L'Office est membre de la conférence régionale des acteurs de l'eau et il est associé à la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, pour constituer l'équipe de projet, qui fait le lien entre les autorités organisatrices et les financeurs, auprès de la conférence régionale des acteurs de l'eau.

L'échelon intercommunal est progressivement légitimé pour assurer le développement des services publics d'eau et d'assainissement.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont poursuivi leurs préfigurations visant à établir un état des lieux et une projection d'organisation, garanties d'une continuité du service au 1er janvier 2020.

Sous l'égide de l'Agence française de développement, du 19 au 22 février 2018, 21 agents en EPCI, communes ou Département, ont appréhendé les singularités de la démarche « contrat de progrès » pour le développement des services publics d'eau et d'assainissement.



L'Office de l'eau est appelé en association avec la délégation Réunion du Centre national de la fonction publique territoriale et la DEAL Réunion, à la mise en place de cycles de formation.

Un volet portant sur l'ingénierie de programmation et la prospective financière visant une meilleure intégration des leviers de financement a concerné une trentaine d'agents entre les 09 et 10 octobre 2018.

Une action spécifique à destination des élus s'est tenue le 11 Octobre 2018 et visait à rappeler les objectifs principaux du plan eau Dom et la démarche « contrat de progrès ».

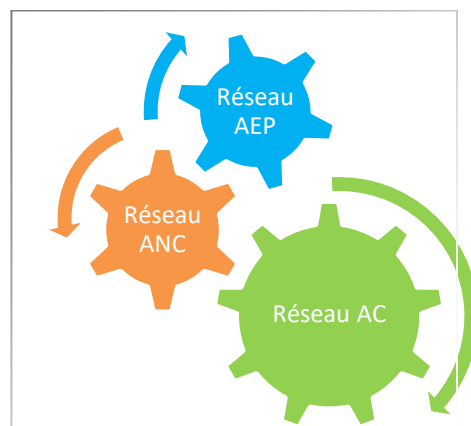
Dans le prolongement, les 13 et 14 novembre 2018, un module visait à mieux cerner les différents modes de gestion relatifs au service d'eau et d'assainissement selon les spécificités du territoire, et ainsi être force de proposition auprès des décideurs publics concernant les modalités de mise en œuvre des services publics d'eau et d'assainissement de demain.

2.4.2. Mutualiser la connaissance pour améliorer l'action

Enfin, une dynamique territoriale s'appuie sur des réseaux métiers qui répondent à (i) la consolidation d'une culture collective en termes de pratiques et de relation à l'utilisateur, (ii) la montée en compétence des services publics via des formations et échanges d'expérience.

Ces réseaux métiers sont déclinés par thématique : eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif.

Le réseau d'acteurs dédié à l'assainissement non collectif regroupe régulièrement près de 52 agents, et bénéficie de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale, de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, de l'ARS et de la DEAL.



Une trentaine d'agents se retrouve régulièrement au sein du réseau de l'assainissement collectif, notamment sur les sujets de l'auto surveillance des dispositifs (ouvrage de traitement et réseaux), la gestion des eaux claires parasites et la sécurisation des personnes et des biens par rapport à l'hydrogène sulfuré, H₂S.

Les modalités d'exploitation d'une station d'épuration de type boues activées ont été développées en formation co-organisée avec la DEAL pour une trentaine de professionnels. Animées par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologie pour l'Environnement et l'Agriculture, ces journées ont permis d'approfondir les volets de traitement des eaux usées, d'énergie et de gestion des graisses.

Au sein du réseau d'acteurs des services publics d'eau potable, la problématique de rendement de réseaux d'eau potable fait l'objet de retours d'expérience sur les bonnes pratiques concernant la connaissance du patrimoine et la performance des réseaux.

2.4.3. La priorité de la qualité de l'eau domestique

La mise en place d'infrastructures de potabilisation s'est poursuivie en 2018 sur le bassin Réunion.

Les travaux de conception sont en cours pour les unités suivantes :

Commune	Unité de potabilisation	Nombre d'habitants desservis
Bras-Panon	Gros Faham	11 964
Saint-André	Dioré	23 113
Sainte-Marie	Beaumont 3	851
Sainte-Marie	Beaufond La Paix	2 800
Entre-Deux	Les Songes	4 676
Saint-Pierre	Dassy	72 396

Par ailleurs, plusieurs projets d'unités de potabilisation sont au stade de « financements finalisés » ou en voie de finalisation :

Commune	Unité de potabilisation	Nombre d'habitants desservis
Sainte-Suzanne	Bassin Plat	5 000
Sainte-Suzanne	Bassin Pilon	5 000
Saint-Leu	Maduran	20 717
Saint-Benoît	Ravine des congrès	18 272
Le Tampon	Leveueur	Supérieur à 5 000

2.4.4. Veiller à l'efficacité du traitement des eaux usées

L'appui à la police administrative de l'eau se poursuit par l'expertise des systèmes d'assainissement supérieurs à 2.000 équivalents habitants, en vertu de l'arrêté du 21 juillet 2015.

Les dispositifs d'auto surveillance des 16 stations d'épuration de La Réunion sont ainsi décortiqués, en termes de métrologie des réseaux de collecte, de stratégie de surveillance, d'équipements de contrôle, et de gestion des boues. Ce travail a fait l'objet d'un rapport d'analyse envoyé aux maîtres d'ouvrage et au service de la police de l'eau envoyé le 6 avril 2018.

8 d'entre elles font l'objet d'une assistance technique, au titre de l'article 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques ; leur capacité nominale cumulée d'épuration s'élève à 180.000 équivalents habitants, soit 27% de la capacité nominale de traitement de La Réunion.

En 2018, 37 audits et bilans de fonctionnement de stations d'épuration sont transmis aux collectivités et exploitants pour contribuer à l'optimisation de leurs réglages.

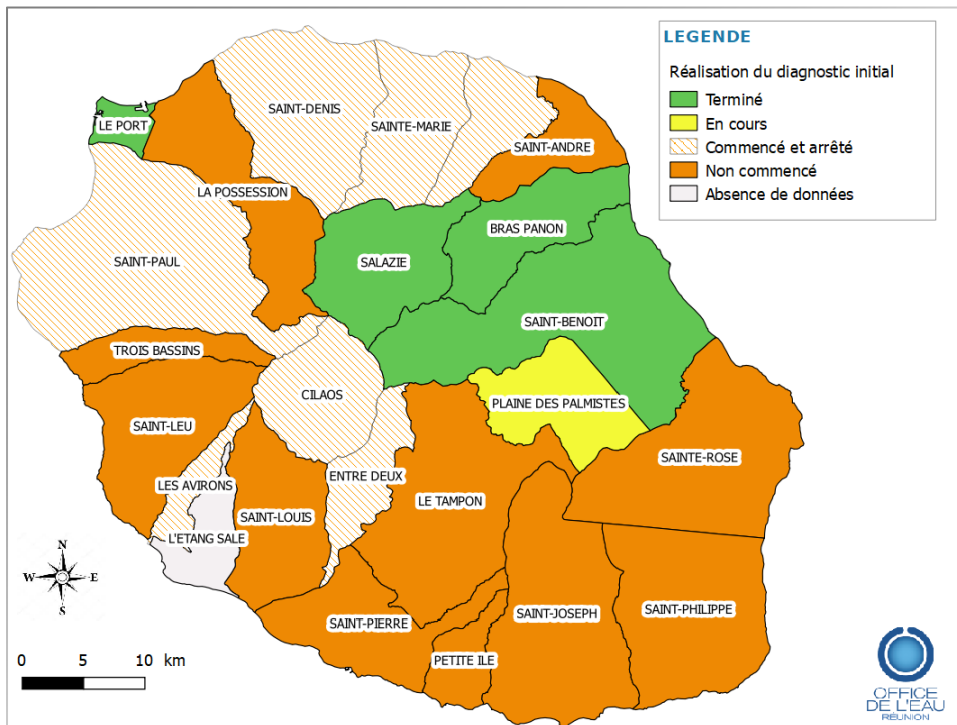
2.4.5. Le diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif

En lien avec le réseau des opérateurs d'assainissement non collectif, l'Office de l'eau a mené en 2018 une étude sur les services publics d'assainissement non collectifs (SPANC) afin de réaliser un diagnostic du fonctionnement des services et d'identifier les enjeux liés à la modernisation de ce service public.

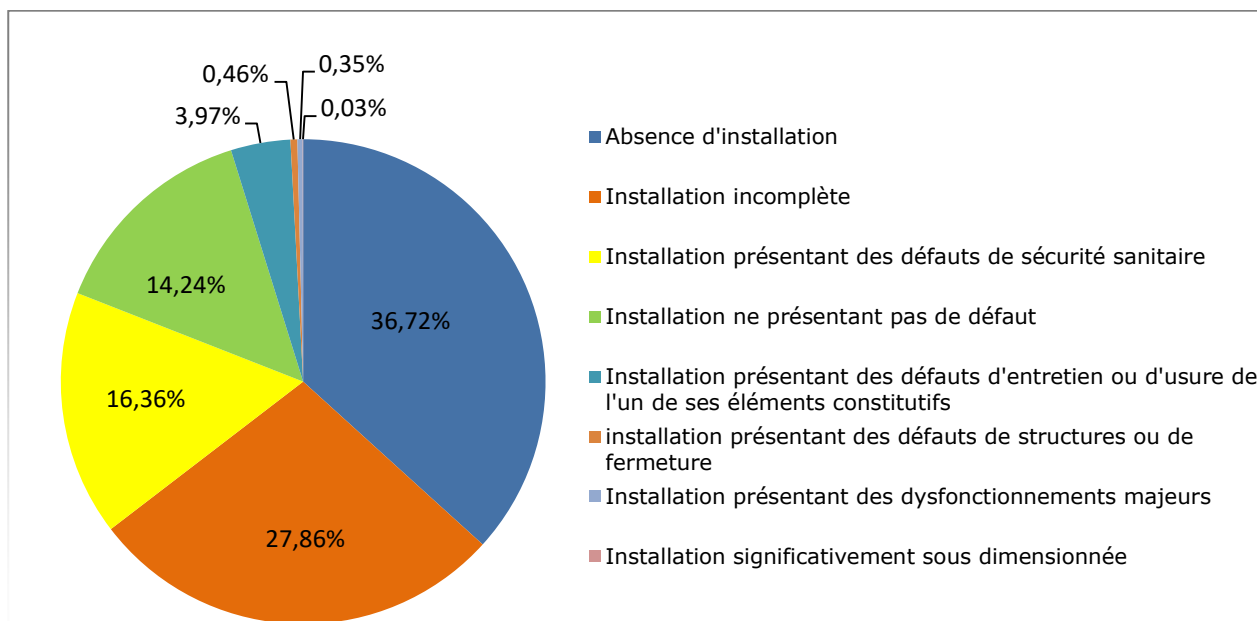
Une grande hétérogénéité est observée entre les services publics d'assainissement non collectif tant dans leur fonctionnement que par rapport à leur organisation ;

Le diagnostic initial des dispositifs d'assainissement non collectif, en théorie achevé le 31 décembre 2012, a avancé pour seulement 4 autorités (Le Port, Salazie, Bras Panon et Saint-Benoît), soit 7% du parc épuratoire en place.

Avancement du diagnostic initial des systèmes d'assainissement non collectif en 2018.



Exemple du diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif réalisé sur la commune de Saint-Benoît.



3. ETRE CONNECTE AUX TERRITOIRES

3.1. La relation avec les usagers et les partenaires

3.1.1. Améliorer la disponibilité des services de l'Office

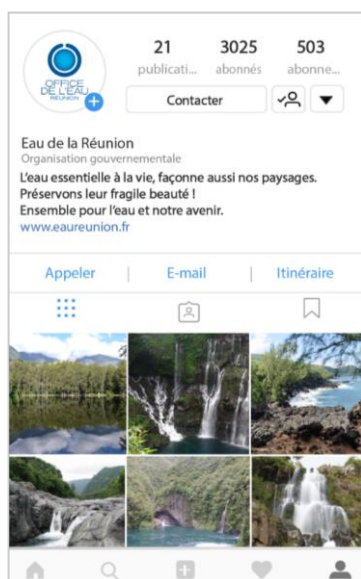
Un ensemble de dispositions ont été organisées pour mettre les services de l'Office en contact avec les usagers et les partenaires.

Les rencontres et les réunions peuvent être planifiées du lundi au vendredi, de 6 heures 30 à 18 heures 30 ;

Le système de téléphonie, complémentairement à la mise en relation avec un interlocuteur, s'il est disponible, enregistre les messages en permanence ;

Beaucoup d'informations, comme la procédure de demande d'aide financière, sont disponibles par internet sur le site institutionnel eaureunion.fr ; par ce biais, il est aussi possible de formuler une sollicitation en utilisant les messageries du personnel de l'Office.

3.1.2. L'Office est sur les réseaux sociaux



En ce qui concerne les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés ou fans est en légère augmentation comparativement à 2017.

La page Facebook « Eau de La Réunion » comptabilise 830 fans, majoritairement féminins (63%), réunionnais (72%), âgés entre 25 et 44 ans (58%). La publication d'une vidéo réalisée par l'Office de l'eau « panorama des crues après le passage du cyclone Dumazile » compte plus de 900 vues et enregistre le record de portée : plus de 2 300 personnes atteintes par la publication.

Le compte Twitter « @eaureunion », à destination principale des professionnels dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, est suivi par 212 abonnés, majoritairement masculins (69%), localisés en France métropolitaine (65%).

La fin d'année 2018 est marquée par la préparation du lancement du compte Instagram de l'Office de l'eau Réunion « @eaureunion ». L'objectif est de valoriser l'eau de La Réunion à travers des photographies de paysages remarquables de rivière, du littoral, d'étang..., afin de sensibiliser le public à leur préservation.

En 2018, l'identité de l'établissement a été renforcée : tenues de représentation des agents, bâches imprimées, signalétique...

3.2. Les produits de communication

Les tableaux et les poèmes « Sublimin'eau » ont donné lieu à 24 jours d'exposition auprès de partenaires.

De nouveaux supports ont été mis en ligne sur le site institutionnel www.eaureunion.fr, ainsi que sur le portail pédagogique *L'école H2O* :

- « Mes fiches faunes des milieux aquatiques » : un outil, dédié à la connaissance des espèces peuplant les milieux aquatiques de La Réunion, a été créé. Il est constitué de fiches à colorier, sur lesquelles sont présentes diverses informations : taille, nom vernaculaire, nom scientifique, habitat, etc. L'outil est en libre téléchargement;
- Un dépliant détaillant les équipements nécessaires pour récupérer et stocker l'eau de pluie.

A l'occasion de la 25^{ème} édition de la Journée mondiale de l'eau, une fiche expliquant les grands mécanismes naturels permettant de préserver la quantité et la qualité de l'eau, a été réalisée et communiquée au grand public par la réservation d'encarts publicitaires dans la presse.

3.3. Les interventions



L'Office de l'eau Réunion a participé à diverses manifestations organisées sur le territoire : Semaine de l'eau au Port à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, Fête de la Truite, Fête de l'Etang Saint-Paul, Fête de la science, Salon Flore et Halle, Journées portes ouvertes de structures, Foire de Bras-Panon, Jardins du Développement durable à Sainte-Suzanne, Action de sensibilisation en rivière par la commune de Saint-Denis...

L'établissement poursuit sa mission de sensibilisation de proximité : 42 interventions pédagogiques en milieu scolaire et participations à des événementiels, permettant de sensibiliser plus de 3.000 personnes.

L'Office de l'eau Réunion soutient les associations œuvrant à la sensibilisation et à l'éducation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. A ce titre, un projet de convention avec la Fédération départementale de pêche a été élaboré, avec une mise en œuvre en 2019.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'Office de l'eau Réunion contribue à la formation des agriculteurs. Deux sessions de formation ont ainsi été réalisées en 2018 sur la compréhension du bassin versant, du lien entre les pratiques et leurs conséquences sur les milieux aquatiques.

L'Office de l'eau Réunion s'est également rapproché du Rectorat de La Réunion afin, notamment, de définir les modalités d'intervention dans le cadre de la formation continue des enseignants.

3.4. Les systèmes d'information

3.4.1. Le site institutionnel

Le site institutionnel numérique eaureunion.fr constitue l'accès central aux informations gérées par l'Office de l'eau.

Les pages « Eau & bonnes pratiques » ont été réorganisées et mises à jour. Elles permettent dorénavant d'accéder à l'offre pédagogique de l'établissement. Une communication a par ailleurs été réalisée auprès de l'ensemble des écoles maternelles, élémentaires et primaires du territoire, afin de présenter aux établissements cette offre. Un pic de fréquentation des pages « Eau & bonnes pratiques » a par ailleurs été observé : plus de 382 vues les 4 jours suivants la communication.

3.4.2. Le portail des données sur l'eau de La Réunion

Le portail numérique <http://donnees.eaureunion.fr/>, centralise, quant à lui, l'accès aux données caractérisant les masses d'eau et les usages de l'eau à La Réunion. Il inter opère avec d'autres sites numériques qui fournissent des informations sur l'eau et, surtout, il est en cohérence avec le système d'information sur l'eau français.

Il permet d'accéder aux banques d'informations produites par l'Office de l'eau Réunion.

L'ensemble des données de température en continu, plus de 1,5 millions de mesures depuis 2010, a intégré la banque NAIADES afin de contribuer au réseau national de suivi des températures des cours d'eau (RNT). Ce réseau a pour but de tracer l'évolution de ces températures dans un contexte de changement climatique.



3.4.3. La formation sur l'eau en ligne

Le portail numérique L'école H2O est dédié à la diffusion de la connaissance éducative.

En 2018, le site a été visité à plus de 1 400 reprises ; 11 000 pages ont été consultées et 120 documents téléchargés dont la moitié concerne l'outil pédagogique « mes fiches faune des milieux aquatiques ».



Intégrité et confidentialité des informations.

L'Office s'attache constamment à améliorer la sécurisation des informations qu'il produit, que ce soit vis-à-vis des risques de perte, ou de falsification ; leur accessibilité est aussi contrôlée par rapport aux risques potentiels procurés par le cheminement de l'eau jusqu'aux populations.

Le renforcement de la réglementation pour protéger les données à caractère personnel en 2018, a donné lieu à l'élaboration de dispositifs pour de telles données concernant le personnel ou nos partenaires, et le public en général, dans les termes de la loi *informatique & libertés* et du règlement européen sur la protection des données.

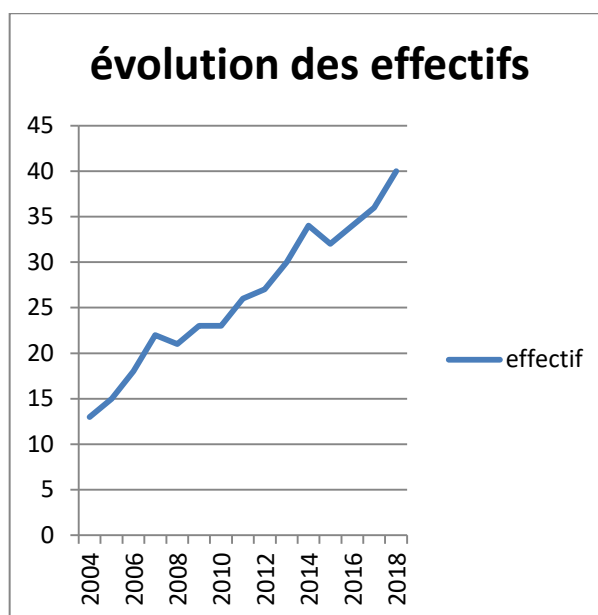
4. CONCILIER TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL

4.1. Organiser les échanges entre collaborateurs

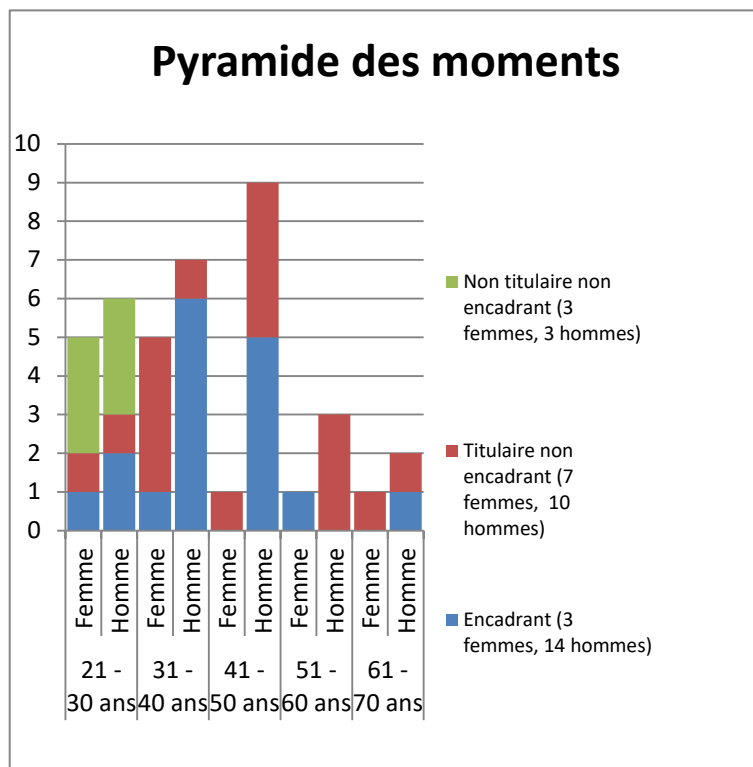
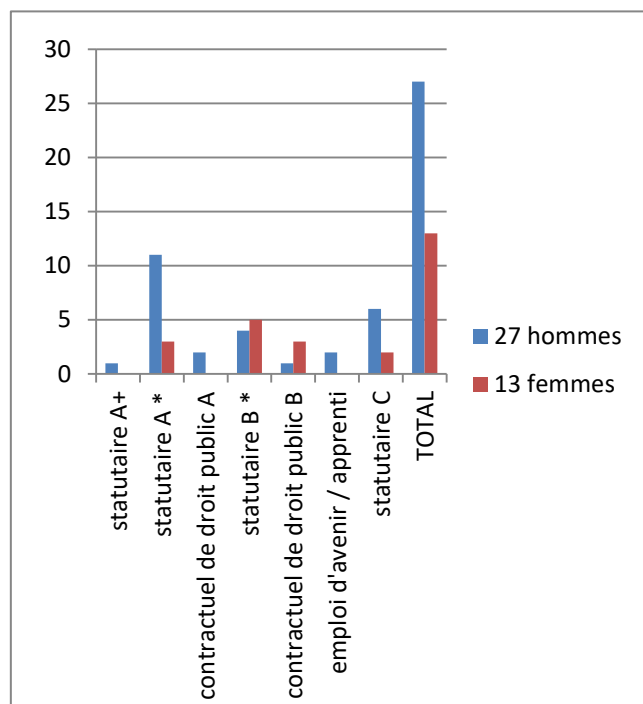
Dans le prolongement de la restructuration de l'organigramme, les projets de service ont été établis pour que chaque collaborateur dispose des meilleurs repères en termes d'actions, de missions, d'objectifs et de partenariat, qu'il soit interne ou externe.

Au 31 décembre 2018, les effectifs de l'Office de l'eau Réunion sont de **40 agents**, soit 34 agents occupant chacun un emploi permanent au tableau des effectifs, dont une agente en détachement dans une autre collectivité et un en disponibilité pour convenances personnelles, 1 emploi d'avenir et 1 apprenti et 2 emplois pour des besoins occasionnels.

L'Office de l'eau contribue également à l'insertion d'étudiants dans le monde du travail. Ainsi, quatre étudiants stagiaires dont un contrat d'apprentissage figurent dans les effectifs pour une période de 18 mois, une stagiaire pour une durée de 4 mois, un stagiaire pour une durée de 3 semaines et une stagiaire pour une période de 4 semaines.



Répartition des effectifs par genre et par catégorie d'emploi



Les emplois les moins stables se situent en début de la pyramide des moments ; 3 femmes par rapport à 14 hommes occupent des fonctions d'encadrement.

En 2018, les dépenses globales consacrées aux ressources humaines s'élèvent à **2,24 millions d'euros**, dont **1,38 millions d'euros** bénéficiant directement au personnel.

4.2. Contribuer au développement personnel

4.2.1. Améliorer les compétences

Au-delà du plan de formation adopté pour la période 2017-2019, décliné en thématiques et définissant des priorités, l'établissement se dotera en 2019 d'un référent sur ce volet afin de développer les compétences des agents et leur permettre d'être les acteurs de leur promotion.

Le compte personnel d'activité a été créé en 2018 et les demandes de formation sont automatisées par internet.

4.2.2. Cultiver la convivialité

Le budget alloué en 2018 pour l'action sociale est de **45.500 euros** au titre des dépenses portant sur les titres *restaurant*.

Par ailleurs, le premier départ à la retraite au sein du personnel de l'Office est effectif au 31 décembre 2018. Se pose alors la question en 2019 du développement de l'action sociale dans son volet « aides à la famille » et « aides versées dans le cadre de la vie professionnelle ».

Enfin, il convient de rappeler le montant de la participation mensuelle de l'Office aux prestations sociales pour les agents : catégorie A, 19,57 euros ; catégorie B, : 25 euros ; catégorie C, 32,61 euros.

4.3. Optimiser les temps de travail et de la vie privée

De nouveaux dispositifs d'organisation du temps sont entrés en application ou ont été éprouvés en 2018.

Ils contribuent à l'ambition d'optimiser la coordination des activités d'ordre privé, au regard de la programmation des tâches de chacun, tout en assurant un service public de qualité, en termes de disponibilité des agents de l'Office de l'eau Réunion.

Les services de l'Office sont largement disponibles pour leurs interlocuteurs : du lundi au vendredi, de 6 heures 30 à 18 heures 30 ; Un outil numérique d'horodatage permet à chaque agent de gérer ses périodes d'activité journalière.

Les dispositions de télétravail sont en place : elles s'appliquent notamment en cas d'embarras imprévu de la circulation entre le domicile et le bureau.

Les agents disposent de cinq leviers pour optimiser leurs temps libres : le compte épargne temps, les congés annuels, la récupération du temps de travail annuel, la récupération du temps de travail hebdomadaire, et la variabilité du temps de travail journalier.

4.4. L'amélioration constante des conditions de travail

L'intention générale vise à la modernisation des services de l'Office, à assurer un meilleur confort et l'hygiène, et à prévenir les risques sur la santé.

Outre l'optimisation des outils de l'informatique, des actions ont été menées afin de rendre plus efficaces la disponibilité des moyens et l'organisation de leur maintenance.

Ainsi, les véhicules sont réservés par intranet ; de même, les interventions de nettoyage et d'entretien des locaux et des équipements sont planifiées.

De nouvelles dispositions d'amélioration des conditions de travail se soucient de l'éco-responsabilité : généralisation de l'ordinateur portable pour permettre le télétravail, possibilité de disposer de double écran dans les locaux de l'Office et d'une souris ergonomique ; acquisition de véhicules peu polluants ; traçabilité des activités de nettoyage ; réactivité accrue vis-à-vis des demandes de mobilier et application du principe d'économie circulaire lorsque cela est possible ; mise en œuvre du tri sélectif du papier, des piles, des bouchons de bouteille, des capsules de café, des bio déchets.

Le futur siège de l'Office de l'eau Réunion.

Le nouveau siège sera localisé à Saint-Paul, au lieudit « Mon repos », au niveau du centre technique du basculement des eaux. Ce site est préfiguré par le Département pour constituer le futur « pôle eau » regroupant une maison du transfert des eaux, un lieu de formation, de séminaire et de sensibilisation aux enjeux de la gestion de l'eau.

Il sera construit aux normes « Qualité Environnementale du Bâtiment », en adéquation avec le développement des missions et l'évolution du nombre de personnel.

Le lancement des marchés inhérents aux phases de démarrage des études de maîtrise d'œuvre est programmé en début de 2019.

L'objectif de finalisation est le 31 décembre 2021.